

(69)

Alfred la ... THIA

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi



AMBASSADE DU SENEGAL

MISSION PERMANENTE DU SENEGAL
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
26, CHEMIN DE JOINVILLE –
1216 – COINTRIN – SUISSE
tel : (4122) 918 02 30
fax : (4122) 74 00 711
E-mail : mission.senegal@ties.itu.int

Genève, le 22 avril 2013

Intervention de la délégation sénégalaise lors de l'EPU du Burkina Faso

17^e Session du Groupe de travail de l'EPU
69/85-1mn25s

Monsieur le Président,

Julie Prudence
SOMDA - NIGNA

Je souhaite la bienvenue à la délégation du Burkina Faso et remercie Son Excellence Madame le Ministre ~~Julie Nigna SOMDA~~, Ministre des droits humains et de la promotion civique, pour la présentation qu'elle a faite de la situation des droits de l'homme dans son pays.

Le Sénégal tient à féliciter le Burkina Faso pour la qualité du Rapport national et pour le niveau d'implication des autorités dans son élaboration et qui aura conduit à son adoption par le Conseil des Ministres.

Ma délégation note, avec intérêt, que le cadre général des droits de l'homme continue d'être renforcé à travers, notamment les nouvelles lois énumérées dans le rapport ainsi que la création d'institutions comme le Ministère des droits humains et de la promotion civique et la Commission nationale des droits humains. S'y ajoutent les diverses politiques publiques menées pour améliorer les conditions de vie des populations.

Cela dit, ma délégation voudrait à présent formuler les recommandations suivantes :

- Poursuivre les efforts dans le cadre de la réalisation des droits à la santé et à l'éducation ;
- Renforcer les droits des catégories vulnérables, y compris ceux des personnes âgées.

Pour terminer, ma délégation souhaite plein succès au Burkina Faso dans la réalisation de ses objectifs en matière de droits humains.

Je vous remercie.